

## Extraits du procès-verbal de la séance plénière du 26 Janvier 2024

---

### DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

**M. COUNIL.** Monsieur le Président, mes chers collègues, au nom du groupe des Élus de gauche, j'interviendrai en quelques mots sur le débat d'orientations budgétaires.

Je dis souvent que le débat d'orientations budgétaires est un moment important dans la vie d'une collectivité, même si, au fur et à mesure des sessions, je doute de plus en plus de son utilité réelle. Il faut malgré tout essayer collectivement de voir clair sur ce que nous voulons faire et sur les moyens d'y parvenir.

Monsieur le Président, vous avez commencé votre intervention en abordant le contexte. Le rapport du compte administratif l'évoque également. Vous soulignez, comme chaque année, les incertitudes qui pèsent sur l'exercice budgétaire. Incertitudes. Mais, après tout, la vie est faite d'incertitudes.

En janvier 2022, nous débattions des orientations budgétaires ; nous étions loin de nous attendre à ce qu'à l'est de l'Europe, une puissance autocrate, la Russie, décide d'attaquer l'Ukraine. Nous le voyons bien, construire un budget revient toujours à plonger dans l'incertitude.

Vous dénoncez ensuite les mauvais coups portés aux Départements. Nous sommes d'accord pour vous rejoindre sur ce point, mais il s'agit d'un mouvement qui s'inscrit dans un temps long, voire très long. Je partage votre sentiment : nous percevons une volonté de décentraliser les dépenses et de recentraliser les recettes, mais cela ne date pas d'aujourd'hui, cela ne date pas de la loi NOTRe que vous avez citée, le mouvement est bien plus ancien encore. Nous qui avons l'antériorité et avons siégé dans cette assemblée au début du siècle, au moment où a été mis en place l'acte 3 de la décentralisation, nous nous souvenons que nous tenions déjà ce débat à l'époque.

Je reviens d'un mot sur le propos de Mme Véronique Rivron, que je rejoins du reste : le problème, c'est que sur ces questions, on empile les réformes, qu'elles soient liées aux compétences, au redécoupage territorial, aux recettes, sans engager de véritable réflexion de fond sur l'organisation territoriale de la République.

Quelle organisation territoriale de la République voulons-nous ? Le sujet est majeur. Nous sommes d'accord pour affirmer que les collectivités territoriales jouent un rôle de proximité essentiel, qu'elles sont attentives aux attentes de leurs concitoyens comme aux deniers publics et qu'elles sont efficaces, mais quels moyens leur accorde-t-on ? Quel est le rôle de l'État décentralisé ?

Dans les fonctions qui sont les miennes, j'ai toujours l'impression de me battre avec les services de l'État dans le département. Même si nous travaillons en très bonne intelligence, il n'en reste pas moins que nous devons nous justifier en permanence et que nous avons l'impression d'être toujours surveillés.

La question de l'autonomie des collectivités territoriales est posée. Il faut que nous sortions de ces réformes qui se succèdent depuis 2004 et que s'engage un débat de fond, que personne ne propose à ce jour. Les associations qui nous représentent – l'Association des Villes de France, l'Association des Départements, l'Association des Régions – devraient s'engager plus fortement. Plutôt que de travailler chacune dans leur coin et d'essayer de tirer la couverture à elles, une vraie logique transpartisane devrait s'imposer en faveur d'un travail conjoint sur l'organisation territoriale.

Les protestations qui sont les vôtres aujourd'hui me semblent un peu tardives. À la place qui était et qui est la nôtre aujourd'hui, c'est un sujet que nous évoquons avec force depuis de très nombreuses années.

Oui, les dépenses augmentent dans un contexte d'inflation qui reste malgré tout assez fort, même si nous sommes informés de nouvelles plus positives, notamment sur les tarifs de l'énergie, et même si les taxes que vient d'annoncer le ministre de l'Économie et des Finances réduiront considérablement cette marge de manœuvre.

Les dépenses progressent sur fond de précarisation – le Président de la commission des finances l'a rappelé. S'agissant des recettes, nous sommes de plus en plus dépendants de l'État ou de la conjoncture. La baisse des DMTO

est très marquée. Les chiffres des déclarations d'intention d'aliéner sur Le Mans Métropole affiche une baisse de 26 % en 2023 par rapport à 2022. Même le niveau reste élevé comparé à celui de certaines années, les finances communales ou départementales subissent la baisse de plein fouet.

Oui, le contexte est difficile pour les finances départementales mais il l'est davantage encore pour un certain nombre d'acteurs de ce département, à commencer par les Sarthoises et les Sarthois car les premières victimes du contexte sont les personnes les plus fragiles, celles pour qui les fins de mois commencent le 10.

Nous sommes en période de vœux ; à cette occasion, nous rencontrons beaucoup de monde, que ce soient les associations ou des organismes qui gèrent des structures de service public. Nous constatons que tout le monde est en train de tirer le diable par la queue. Nous pourrions également évoquer le monde agricole, mais j'y reviendrai.

Oui, Monsieur le Président, mes chers collègues, comme chaque année, l'équilibre budgétaire pose des difficultés.

Vous vous satisfaisiez d'une saine gestion des finances publiques. Sur ce point, nous vous rejoignons ; cela fait d'ailleurs des années que nous disons que les finances départementales sont bien gérées. Cette situation offre des perspectives : la capacité d'emprunt de la collectivité demeure élevée. Le rapport qui nous est proposé évoque une capacité de désendettement qui se situe à moins de deux ans. C'est un levier sur lequel nous pouvons agir pour continuer à renforcer nos investissements.

Vous me permettez, Monsieur le Président de la commission, de reprendre vos propos : non, le Conseil départemental de la Sarthe n'est pas le premier investisseur du territoire départemental. Vous proposez d'investir cette année 100 millions d'euros hors emprunt alors que les investissements de Le Mans Métropole s'élèvent à 195 millions d'euros. Un mensonge répété à l'envi ne devient pas vérité. Non, le Département n'est pas le premier investisseur du territoire départemental.

Vous annoncez la mise en place du budget vert, qui n'est pas un budget écologiste mais un budget dans lequel chaque dépense est regardée à l'aune de son impact environnemental. Il sera instauré pour le compte administratif de l'année 2024. Je ne sais pas pourquoi nous attendons alors qu'il s'agit d'une obligation qui nous est faite depuis un temps déjà. Nous aurions probablement pu la mettre en œuvre bien plus tôt.

Les années se suivent et la teneur du débat d'orientations budgétaires évolue peu, tant sur la forme que sur le fond, même si l'on note une inflexion. Le rapport fait état de nombreux constats, que d'ailleurs nous partageons car ils sont la réelle description des faits. La volonté de la majorité départementale est très forte de renvoyer l'État à ses responsabilités et figure à chacune des pages du rapport.

Comme à peu près tous les membres de cette assemblée, à l'exception de l'un d'entre nous, nous nous opposons au Gouvernement sur ce sujet. Il n'en reste pas moins que nous avons parfois l'impression que le constat et la critique, qui est nécessaire et justifiée, prennent le pas sur les propositions. Par exemple, deux pages du rapport – les pages 104 et 105 – sont consacrées au constat sur le monde associatif et cinq lignes aux propositions du Conseil départemental. Peut-être faudrait-il nourrir davantage le débat d'orientations budgétaires.

Le débat d'orientations budgétaires est un exercice convenu. Lecteur attentif de la presse locale, j'observe que les grandes lignes du DOB, avant même que nous en ayons débattu, ont été exposées par les médias. Cela signifie, d'une certaine façon, que les choix sont arrêtés. Je ne suis pas persuadé que le débat que nous menons ce matin serve vraiment à grand-chose, si ce n'est d'être chacun dans un jeu de rôle visant à se critiquer mutuellement, qui dans la minorité, qui dans la majorité.

Cela renvoie à la question du rôle de la minorité au sein de cette assemblée, qui, si elle n'est pas en mesure d'imposer ses choix, a cependant la possibilité de questionner et d'alerter sur ce qui ne va pas dans le bon sens. Cela ne signifie pas que tout aille dans le mauvais sens : les politiques menées par le Conseil départemental sont porteuses d'une série d'actions que l'on peut saluer et reconnaître comme positives. Elles sont même parfois la concrétisation de débats que nous menons depuis des années. Parfois, on se souvient d'avoir soulevé telle ou telle question quelques années auparavant et l'on constate que, progressivement, ces questions sont inscrites à l'ordre du jour. On se dit alors qu'avoir insisté, a servi à quelque chose. Je pense à la gestion intégrée de l'eau, une question que nous portons depuis très longtemps au sein de cette assemblée. Je me souviens des interventions de Guy-Michel Chauveau à l'époque où il siégeait parmi nous et de l'annonce de la mise en place d'un Plan mobilité à la place d'un Plan route, un sujet qu'il évoquait depuis de très nombreuses années. Tout cela pour dire que des choses bougent, et positivement.

Nous souhaiterions vous interpellier sur plusieurs points qui méritent une attention particulière.

Le premier a trait à l'agriculture. François Boussard a évoqué la question agricole de façon juste. Je me rappelle, à une époque, avoir enseigné que la France était la deuxième puissance agricole du monde, que par la variété et la richesse de ses productions, elle était une grande puissance. La situation n'est plus la même aujourd'hui. Le monde agricole est confronté à une double injonction paradoxale.

D'une part, depuis les années 60, on demande à l'agriculture française de produire toujours plus. La demande est restée la même, en y ajoutant le respect des règles environnementales, de la biodiversité, du bien-être animal. C'est là une première difficulté. D'autre part, le consommateur attend des produits agricoles de qualité mais n'est pas prêt à en payer le prix. Quant aux intermédiaires, ils jouent un rôle assez trouble, malgré les différentes lois qui ont été votées. Cela renvoie à la question : quel modèle agricole voulons-nous et quels moyens nous donnons-nous pour mettre en œuvre ce modèle agricole ?

M. François Boussard disait regretter la réforme de la PAC 2023-2027 votée au Parlement européen. Je remarque qu'elle l'a été par les mêmes qui, aujourd'hui, disent soutenir les agriculteurs. Le groupe auquel appartiennent les députés européens Renaissance, le groupe auquel appartiennent les députés européens LR, le groupe auquel appartiennent les députés européens du Rassemblement national ont tous voté cette réforme. Il est facile de mener ce double jeu entre la position que l'on adopte à Strasbourg, loin des feux médiatiques, et la position prise sur les plateaux de télévision en France.

Je suis prêt éventuellement à voter un vœu mais il ne doit pas être en contradiction avec les positions politiques des formations auxquelles nous appartenons collectivement. Une majorité des membres de mon groupe appartient à une formation qui a voté contre cette réforme. Dénoncer aujourd'hui un certain nombre de faits ne nous place pas en contradiction avec les positions de nos amis politiques qui siègent dans d'autres assemblées.

Au-delà de cette question européenne qui est aussi nationale, comment le Département peut-il accompagner de façon plus solide et plus efficace la transformation nécessaire du modèle agricole avec les moyens dont il dispose ?

Le deuxième sujet porte sur l'urgence qui s'attache au domaine de la précarité. Je ferai un lien avec l'intervention du Président de la commission des finances sur la question de l'emploi. Nous ne sommes pas à l'abri d'un retournement de situation qui impacterait nos dépenses à la suite d'une éventuelle augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA.

Dans le rapport, vous critiquez le manque d'ambition du Pacte des solidarités de l'État. Comment le Département inscrira-t-il son action dans ce pacte ? La question n'est pas nouvelle, nous la posons depuis trois ou quatre sessions. Je pense qu'elle doit l'être une nouvelle fois dans le cadre de ce débat d'orientations budgétaires.

J'aimerais notamment évoquer la situation des centres sociaux présents sur nos territoires respectifs. Ils alertent très fortement sur leur manque de moyens et nous ont tous conviés à un rassemblement Place de la République au Mans mercredi prochain. Comment le Conseil départemental qui se targue d'être un acteur du territoire, d'être proche des Sarthoises et des Sarthois, compte répondre à cet appel des centres sociaux dont nous savons combien l'action est essentielle aujourd'hui ?

Le troisième sujet concerne l'enfance. Bien des choses ont été dites. Les évolutions sociétales font que ce qui était toléré, sur lequel on pouvait fermer les yeux à une époque, la société ne le tolère et ne l'accepte plus. C'est ainsi que le nombre de signalements portés à l'attention des services du Conseil départemental s'accroît drastiquement. Des décisions de justice demandent à être appliquées. De ce fait, l'engagement financier du Conseil départemental est plus élevé, mais il faut, je pense, veiller à ne pas nous limiter à des paroles et à passer aux actes.

Aujourd'hui, nous sommes trop souvent alertés sur la situation d'enfants qui auraient dû être placés mais qui ne le sont pas faute de moyens et parce que nous sommes dépassés par le nombre.

Des inquiétudes pèsent sur la situation de certains établissements. Nous pourrions reprendre le débat sur le foyer Pourquoi pas à Coulaines et sur les jeunes majeurs. Mes collègues interviendront, je pense, sur toutes ces questions. Derrière, pèsent de vraies inquiétudes. J'ai sous les yeux l'information préoccupante concernant l'équipe de travailleurs sociaux de Paul Courboulay qui nous a été transmise par les organisations syndicales dans une note de quatre pages. L'équipe a alerté : elle est en sous-effectif depuis juillet 2023 et n'arrive pas à répondre aux demandes des parents, des jeunes et des partenaires, d'où une insatisfaction face au service rendu.

Nous sommes dans notre rôle, nous interrogeons : comment apporter des réponses : en pourvoyant les postes ? Le débat sur les assistants familiaux est à peu près le même. J'ai lu dans la presse, Monsieur le Président, que vous

regrettiez que le nombre d'assistants familiaux diminue et que cette profession ne soit plus attractive. Dont acte. Que faisons-nous concrètement pour la rendre attractive ?

En réponse à Samuel Guy, vous avez parlé de prévention. D'accord. Dès lors, comment accentuer la prévention ? Cela renvoie à mon interrogation sur les centres sociaux, à celle sur la circonscription d'ac on sociale Paul Courboulay, à celle sur les problèmes éducatifs, à la question posée par Nelly Heuzé.

Le quatrième point, évoqué par Régis Vallienne, porte sur le logement. La crise du logement est là, implacable, dure. Elle va être violente. La baisse des autorisations d'urbanisme aura un impact très fort sur nos territoires ; l'attractivité du Département est en jeu.

Selon les derniers chiffres du recensement, la Sarthe ne perd pas d'habitants, mais n'en gagne pas non plus beaucoup. Si donc nous ne sommes pas en mesure de répondre aux demandes de logement de nos concitoyens, nous nous tirerons nous-mêmes une balle dans le pied.

Le Conseil départemental pourrait renforcer sa politique selon deux axes : d'une part, la lutte contre la vacance de logements, notamment dans les centres bourgs, particulièrement en zone rurale. Le phénomène prend de plus en plus d'ampleur. Il s'agit souvent d'un bâti ancien, pas toujours adapté et dont les gens se détournent. C'est ainsi que des centres bourgs en zone rurale perdent leur vitalité.

Le Département de la Sarthe accompagne les territoires. De quels moyens dispose-t-il pour accompagner les communes dans le cadre d'une politique de revitalisa on des logements et de remise du bâti sur le marché ? La question est d'autant plus importante que les évolutions législatives en matière de DPE sur la capacité à louer un logement conduiront sans doute un certain nombre de bailleurs privés à ne plus louer leur maison faute d'assumer le coût des travaux de mise aux normes.

Comment dès lors maintenir des habitants dans les territoires ruraux de notre département ? Vous dites qu'il ne faut pas métropoliser, je vous entends, mais comment maintenir ces pôles d'équilibre dans nos territoires si ce n'est, entre autres, grâce au logement ? La question des mobilités se pose également. Comment le Département compte-t-il agir ?

Nous avons évoqué le sou en à la construction. Nous estimons que l'apport du Conseil départemental est insatisfaisant et que des mesures d'urgence s'imposent, pas obligatoirement des mesures pérennes, mais des mesures d'urgence pendant un ou deux ans afin de débloquer des dossiers qui aujourd'hui n'avancent pas.

Le cinquième sujet concerne l'accès aux soins. On ne peut dire que la situa on s'améliore. Il serait intéressant d'avoir un point d'étape mais je pense que le budget en donnera l'opportunité, à l'occasion de la mise en place du Plan santé et du médicobus.

Nous avons interrogé sur l'engagement du Conseil départemental en faveur du monde hospitalier, que ce soit le CH du Mans, l'EPSM ou l'hôpital Le Bailleul, par exemple, qui n'est plus en mesure de réaliser les accouchements. Se pose la question du soutien du Conseil départemental non au fonctionnement de ces établissements, mais aux investissements. Ce sou en ne se traduit pas par une dépense renouvelée de budget en budget comme c'est le cas d'une dépense de fonctionnement, mais il permettrait à nos hôpitaux d'être suffisamment entretenus et modernes pour attirer les professionnels dont ils ont besoin.

Les questions que j'ai posées seront probablement, je n'en doute pas, complétées par mes collègues.

Même si l'écoute est polie, j'ai l'impression parfois de prêcher dans le désert mais je sais que session après session, nous semons de petites graines qui poussent à réfléchir, à faire évoluer certaines politiques, ce que nous n'hésitons pas à saluer lorsque c'est le cas.

Nous jugerons le budget primitif 2024 à l'aune des questions que nous posons aujourd'hui puisqu'il s'agit d'un débat d'orientations budgétaires.

Monsieur le Président, mes chers collègues, voici les mots que je voulais prononcer au nom de notre groupe.